

Conception



Ciblage par code postal

MISES À JOUR IMPORTANTES

DESCRIPTION DU CHANGEMENT		EMPLACEMENT
Révision v1.3	Affiché le 21 août 2017	En vigueur le 21 août 2017
Clarifiées les exigences d'adressage.		Section 3 "Admissibilité au courrier mécanisable et lisibilité"
Ajouté des caractéristiques créatives aux « Exigences obligatoires » (Standard et Surdimensionné) lorsque testé avant le dépôt.		
Révision v1.2	Affiché le 28 juin 2017	En vigueur le 28 juin 2017
Clarifié les exigences d'adressage.		Section 3 "Admissibilité au courrier mécanisable et lisibilité"
Ajouté des illustrations pour visualiser la zone margée au verso de l'article de courrier.		Section 3 "Admissibilité au courrier mécanisable et lisibilité"
Clarifié les caractéristiques du code à barres 2D.		Section 7.1.1 "Caractéristiques du code à barres 2D"
Mises à jour à l'évaluation des articles de courrier avant l'envoi.		Section 8 "Évaluation des articles de courrier avant l'envoi"
Ajouté l'annexe B afin d'aider à la création de codes à barres 2D.		Annexe B : Pour aider à la création de codes à barres 2D
Révision v1.1	Affiché le 23 mai 2017	En vigueur le 23 mai 2017
Mise à jour au poids du papier pour une carte - unité de mesure impérial seulement.		Section 3 "Admissibilité au courrier mécanisable et lisibilité"
Clarifié le format du contenu de données.		Section 7.1.2 "Contenu des données d'un code à barres 2D"
Modification v1.0	Affiché le 11 janvier 2017	En vigueur le 13 février 2017
Lancement d'un nouveau service nommé Ciblage par code postal. Ce service favorise l'acquisition de nouveaux clients en ciblant selon des données géographiques ou sociodémographiques précises, et ce, à l'échelle du code postal.		

Lorsque le document contient une modification ou une révision, la version sera modifiée comme suit :

- lorsqu'un document contient une modification, la version de celui-ci sera modifiée comme suit :
version 2.0 ou 3.0;
- lorsqu'un document contient une révision, la version de celui-ci sera modifiée comme suit :
version 1.1, 1.2.;
- le numéro de la version repartira à 1.0 en janvier de l'année en question.

TABLE DES MATIÈRES

Conception	1
Introduction	1
Exigences de conception générales	1
1 Marques.	1
1.1 Objets inadmissibles	2
1.1.1 Sollicitations par courrier	2
Comprendre le traitement mécanisé	2
2 Mesures – Dimensions et poids.	3
3 Admissibilité au courrier mécanisable et lisibilité	3
4 Matière	6
5 Pièces jointes.	7
6 Construction des enveloppes.	8
7 Code à barres 2D.	9
7.1 Production d'un code à barres 2D.	9
7.1.1 Caractéristiques du code à barres 2D.	10
7.1.2 Contenu des données d'un code à barres 2D.	10
8 Évaluation des articles de courrier avant l'envoi.	10
Annexe A : Mise à l'essai – Matériau de la couverture extérieure	12
Annexe B : Pour aider à la création de codes à barres 2D.	13

CONCEPTION

Le module « Conception » fournit tous les renseignements détaillés nécessaires dont vous aurez besoin au moment de la conception et de la création de votre article de courrier mécanisable. Il comprend les exigences obligatoires, comme les zones margées (affranchissement, adresse et verso de l'article de courrier), le cachetage, les dimensions et le poids qui font en sorte que nous sommes en mesure de traiter les articles de courrier à l'aide de notre équipement automatisé pour éviter tout retard et supplément.

INTRODUCTION

Le module « Conception » a été conçu dans le but d'aider les expéditeurs et leurs fournisseurs à créer des articles de courrier qui peuvent être traités par l'équipement automatisé de Postes Canada de manière efficace et sans retard.

Le présent guide est composé des sections ci-dessous.

Exigences de conception générales – Doivent être respectées aux fins de l'admissibilité des articles au service.

Exigences obligatoires – Toutes les exigences de cette section doivent être respectées aux fins de l'admissibilité des articles à l'option de courrier mécanisable et en vue d'éviter des suppléments.

Veuillez noter que les illustrations contenues dans le présent document sont utilisées uniquement à titre d'illustration et ne sont pas exhaustives.

EXIGENCES DE CONCEPTION GÉNÉRALES

1 MARQUES

Les clients peuvent utiliser le logo « Livré par » sur les articles livrés par Postes Canada après avoir obtenu le consentement écrit du directeur, Marketing et marque, ou de son remplaçant désigné. Ils peuvent être joints par courriel à l'adresse info.brand@postescanada.ca. Les illustrations sont accessibles sur le site postescanada.ca/logo.

Les clients peuvent utiliser la vignette postale de Postes Canada sur les articles livrés par Postes Canada, sans autorisation préalable. Pour connaître les exigences et les spécifications, et obtenir la maquette, visitez le site postescanada.ca/vignettes.

Toute utilisation non autorisée constitue une infraction aux termes de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, ainsi qu'une atteinte aux marques de commerce et aux marques officielles de Postes Canada.

Il faut noter que tout article sera considéré comme un objet inadmissible s'il porte, à l'extérieur, une marque ou une étiquette possédant l'une des caractéristiques suivantes qui n'a pas été fournie ou autorisée par Postes Canada :

- certaines marques qui pourraient être confondues avec les indicatifs, les services ou les vignettes de Postes Canada. Elles ne doivent pas être utilisées. En voici quelques exemples :
 - toute illustration susceptible d'être prise pour un timbre-poste, une empreinte d'affranchissement, une étiquette de service ou toute autre marque qui suggère que l'affranchissement a été acquitté;
 - toute étiquette ou tout message imprimé qui évoque que l'objet recevra un traitement particulier, une livraison rapide (p. ex., courrier prioritaire ou courrier par exprès) ou d'autres services postaux qui n'auraient pas été achetés par le client (cependant, les clients peuvent apposer sur les articles des étiquettes à l'intention du destinataire qui présentent des directives clairement et uniquement liées au contenu de l'envoi, et qui n'auront pas pour effet de faire de celui-ci un objet inadmissible). Par exemple, les articles peuvent porter les mentions « URGENT » ou « RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS À L'INTÉRIEUR »;
 - toute reproduction d'une étiquette, d'une mention ou d'une marque utilisée par Postes Canada qui pourrait créer une confusion et avoir des répercussions sur le traitement de l'article, par exemple une confusion quant au service pour lequel le client a payé.

Avant de procéder à l'impression de ces étiquettes, messages ou autres marques, il incombe au client de soumettre à Postes Canada une proposition à cet effet et de la faire approuver au préalable.

1.1 Objets inadmissibles

En général, les objets inadmissibles sont des articles :

- qui sont défendus par la loi (c.-à-d. qu'ils sont illégaux, obscènes ou frauduleux);
- qui ne peuvent être expédiés parce qu'ils ne respectent pas certaines caractéristiques physiques ou certaines exigences relatives aux marques;
- qui contiennent des produits ou des substances qui pourraient :
 - blesser ceux qui doivent les manipuler;
 - endommager le matériel postal et d'autres articles de courrier;
 - coincer d'autres articles de courrier;
- qui contiennent du matériel sexuellement explicite à moins que ceux-ci ne se trouvent dans une enveloppe opaque portant la mention « MATÉRIEL POUR ADULTES » ou toute mention semblable. Les articles Poste-publications sollicités requièrent seulement un emballage opaque.

REMARQUE : Le matériel sexuellement explicite se définit comme étant des images ou des représentations de nudité qui évoquent une activité sexuelle; des images ou des représentations de relations sexuelles, sans suggestion de violence ou sans caractère dégradant; tout texte écrit décrivant des actes sexuels d'une façon plus que purement technique, sans suggestion de violence ou sans caractère dégradant.

Tout article qui porte un timbre-poste altéré, ce qui constitue une violation de l'article 52 de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, ou qui porte une mention ou une marque au mépris de l'article 58 de cette Loi est également considéré comme un objet inadmissible.

Les matières dangereuses et les articles interdits par la loi ne sont pas admissibles.

Il incombe au client de veiller à ce qu'un envoi ne contienne aucun objet inadmissible (selon le Règlement sur les objets inadmissibles de la Société canadienne des postes) et à ce que tous les objets puissent être expédiés par la poste.

Pour en savoir plus sur les articles inadmissibles, veuillez vous reporter à la section [Objets inadmissibles](#) du *Guide des postes du Canada*.

1.1.1 SOLLICITATIONS PAR COURRIER

Les sollicitations (offres) qui ont l'apparence générale d'une facture ou d'un relevé de compte et qui ne nécessitent aucun paiement à moins que l'offre ne soit acceptée doivent satisfaire aux obligations réglementaires stipulant les exigences en matière de libellé et de format. Pour connaître les exigences officielles relatives au Règlement sur les sollicitations par la voie du courrier, reportez-vous à la *Loi sur la Société canadienne des postes* sur le site http://www.lois.justice.gc.ca/fra/reglements/C.R.C.%2C_ch._1295.

COMPRENDRE LE TRAITEMENT MÉCANISÉ

Votre courrier doit être mécanisable et lisible pour être traité avec succès par notre équipement de tri.

Nos exigences d'admissibilité au **courrier mécanisable** garantissent que les articles peuvent être transportés efficacement par l'équipement automatisé de Postes Canada. Ces exigences comprennent les dimensions et le poids, le ratio des dimensions ainsi que les caractéristiques de l'article de courrier (telles que sa force, sa flexibilité et son cachetage).

Nos exigences de **lisibilité** des articles garantissent que l'équipement automatisé de Postes Canada peut trouver et lire l'adresse sur chacun de vos articles de courrier. Ces exigences comprennent l'emplacement et l'impression du code à barres, la vignette et les zones margées.

L'équipement automatisé de Postes Canada doit pouvoir lire au moins 95 % du code à barres des articles de courrier d'un envoi donné. Si l'envoi ne respecte pas ces exigences, Postes Canada peut demander que les futurs articles soient modifiés.

REMARQUE : Des marques peuvent apparaître sur votre article de courrier pendant le traitement par notre équipement automatisé.

Postes Canada offre gratuitement l'utilisation de ces services pour évaluer l'admissibilité au courrier mécanisable et le taux de lisibilité de vos articles de courrier. Pour en savoir plus, consultez la [Section 8](#).

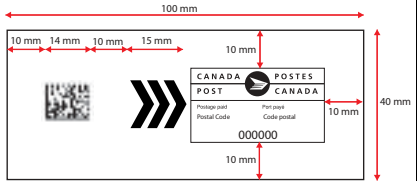
Le non-respect de ces exigences obligatoires peut entraîner des retards ou des suppléments. Les conceptions graphiques et les options de cachetage ne sont pas toutes mentionnées; l'évaluation de votre courrier traitable est obligatoire.

2 MESURES – DIMENSIONS ET POIDS

TAILLE / ARTICLE		LONGUEUR	LARGEUR	ÉPAISSEUR	RATIO DES DIMENSIONS (LONGUEUR/LARGEUR)	POIDS
Enveloppes et envois à découvert	Minimum	140 mm (5,6 po)	90 mm (3,6 po)	0,18 mm (0,007 po)	1,3:1	2 g (0,07 oz)
	Maximum	245 mm (9,6 po)	156 mm (6,1 po)	5 mm (0,2 po)	2,6:1	50 g (1,76 oz)
Cartes	Minimum	215 mm (8,5 po)	140 mm (5,6 po)	0,2 mm (0,008 po)	1,3:1	2 g (0,07 oz)
	Maximum	245 mm (9,6 po)	156 mm (6,1 po)	0,35 mm (0,014 po)	2,6:1	50 g (1,76 oz)

REMARQUE : Les enveloppes carrées sont acceptables (min. de 140 mm x 140 mm x 0,18 mm et maxi. de 156 mm x 156 mm x 5 mm).

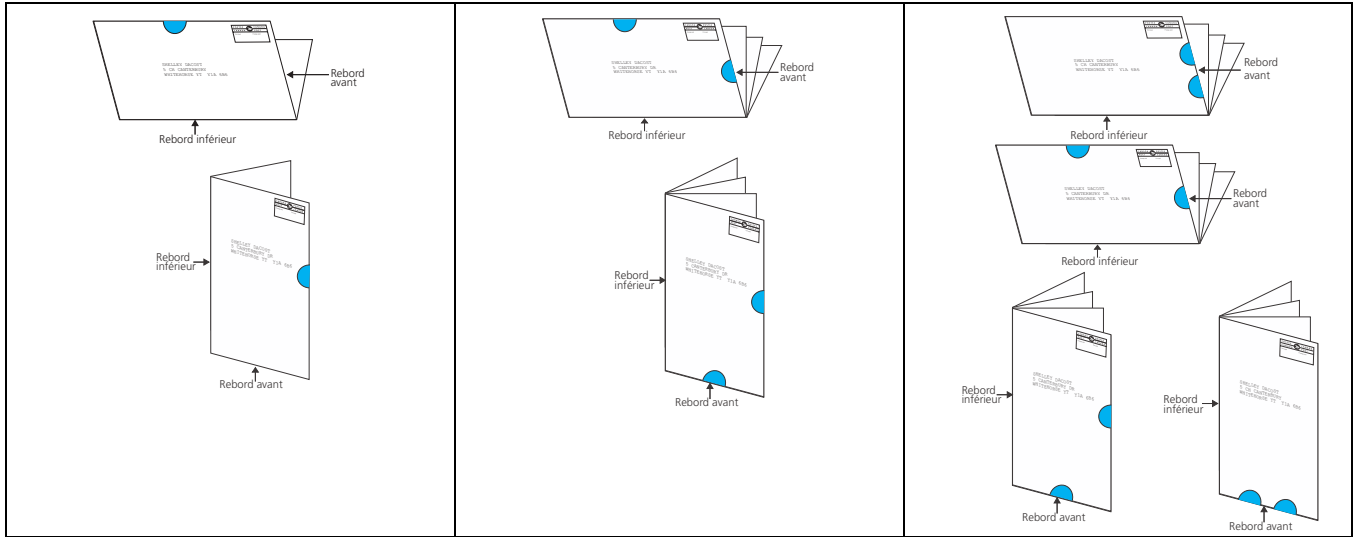
3 ADMISSIBILITÉ AU COURRIER MÉCANISABLE ET LISIBILITÉ

ADMISSIBILITÉ AU COURRIER MÉCANISABLE				
Forme	Rectangulaire (les enveloppes carrées standard sont acceptable)			
Matière	<ul style="list-style-type: none"> Les articles doivent être en papier; ils ne peuvent pas être en plastique ou enveloppés dans du plastique. Poids minimal du papier pour : <ul style="list-style-type: none"> ▶ une enveloppe : 75 gsm (environ 20 lb) de papier bond; ▶ un envoi à découvert plié : min. 162 gsm (environ 60 lb) de papier couverture; ▶ un mini-catalogue : l'extérieur de l'article de courrier doit comprendre : un min. de 162 gsm (environ 60 lb) de papier couverture; ▶ une carte : un min. de 215 gsm (environ 80 lb) de papier couverture et un max. de 300 gsm (environ 110 lb) de papier couverture. Fini du papier : les finis brillants et les revêtements ne sont pas permis dans les zones margées. Ils peuvent être acceptables à condition d'avoir été mis à l'essai et approuvés (le papier doit pouvoir absorber l'encre à base d'eau). Doivent être suffisamment flexibles pour pouvoir être pliés; ces articles ne doivent pas être rigides. 			
Pièces jointes	<p>Toutes les pièces jointes doivent être testées et approuvées par Postes Canada avant le dépôt.</p> <ul style="list-style-type: none"> Toutes les pièces jointes en papier sont acceptables. Les aimants souples, les CD et DVD, une pièce de monnaie, les étiquettes de clés et les cartes en plastique sont acceptables lorsqu'ils sont solidement fixés. Les liquides, poudres et gels sont inacceptables, sauf s'ils ont été mis à l'essai et approuvés par Postes Canada avant le dépôt. 			
Cachetage	<ul style="list-style-type: none"> Les enveloppes doivent être fermées et cachetées à l'aide d'un adhésif, la portion du rabat de l'enveloppe sans adhésif doit être au maximum de 35 mm à partir des rebords droit et gauche. Pour éviter que les enveloppes ne collent les unes aux autres, ne pas appliquer une quantité excessive d'adhésif. Les enveloppes ne doivent pas être scellées avec des agrafes, des pinces ou d'autres objets similaires. Envois à découvert pliés et Mini-catalogues : Voir les exemples illustrés au verso. 			
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Envois à découvert d'une page</th> <th>Envois à découvert de plusieurs pages</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Il doit y avoir une pliure ou un côté relié ou piqué le long du rebord inférieur ainsi qu'un cachetage ou une languette de fermeture au-dessus de l'article (les languettes perforées ne sont pas recommandées).</td> <td>Le rebord avant à la droite de la vignette postale doit être cacheté.</td> </tr> </tbody> </table>	Envois à découvert d'une page	Envois à découvert de plusieurs pages	Il doit y avoir une pliure ou un côté relié ou piqué le long du rebord inférieur ainsi qu'un cachetage ou une languette de fermeture au-dessus de l'article (les languettes perforées ne sont pas recommandées).
Envois à découvert d'une page	Envois à découvert de plusieurs pages			
Il doit y avoir une pliure ou un côté relié ou piqué le long du rebord inférieur ainsi qu'un cachetage ou une languette de fermeture au-dessus de l'article (les languettes perforées ne sont pas recommandées).	Le rebord avant à la droite de la vignette postale doit être cacheté.			
Caractéristiques créatives	<p>Les articles avec les caractéristiques suivantes doivent être mis à l'essai et approuvés par Postes Canada avant le dépôt :</p> <ul style="list-style-type: none"> cachetage à un autre emplacement; fermetures à glissière ou perforations sur l'extérieur de l'article; pièces jointes autres qu'en papier dans un envoi à découvert; envois à découvert et cartes carrés; encarts collés placés sur une carte; articles découpés à l'emporte-pièce placés sur le rebord supérieur, le rebord avant ou le rebord arrière fond coloré dans la zone d'affranchissement. <p>Une fois l'article mis à l'essai et approuvé, le numéro du billet de service doit être inscrit sur la <i>Commande (Déclaration de dépôt)</i> au moment du dépôt.</p>			
Impression	<p>Assurez-vous de la constance de l'impression pendant toute la campagne puisque la qualité du code à barres peut varier. Sélectionnez l'un des types d'impression suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> impression numérique (utilisée aussi bien pour la maquette que pour le code à barres); impression laser ou en offset (utilisée aussi bien pour la maquette que pour le code à barres); impression à jets d'encre (utilisée aussi bien pour la maquette que pour le code à barres). 			
Zone d'affranchissement	<ul style="list-style-type: none"> La vignette postale doit être imprimée dans le coin supérieur droit (à 40 mm du rebord supérieur et à 100 mm du rebord droit); cette zone comprend la vignette, les chevrons à la gauche, le code à barres bidimensionnel et les marges requises. Le fond de la vignette peut être d'une couleur Pantone, mais celui du code à barres, y compris la zone margée qui l'entoure, doit être blanc.  <p>Le diagramme illustre la zone d'affranchissement postale avec des dimensions précises : une largeur totale de 100 mm et une hauteur de 40 mm. À l'intérieur, une vignette postale de 10 mm de hauteur est positionnée à 10 mm du rebord supérieur et à 10 mm du rebord droit. À gauche de la vignette se trouvent des chevrons de 14 mm de hauteur et un code à barres de 10 mm de hauteur. Les marges de la vignette sont de 10 mm à gauche et 15 mm à droite. Le code à barres est composé de six chiffres '000000'.</p>			

LISIBILITÉ	<p>Adressage*</p> <p>Zones margées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adresse – Recto de l'article : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Horizontale – Doit mesurer 110 mm de longueur (à partir du rebord inférieur droit) et 25 mm de hauteur. ▶ Verticale – Doit mesurer 25 mm de longueur (à partir du rebord inférieur gauche) et 110 mm de hauteur. • Verso de l'article : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Horizontale – Doit mesurer 140 mm de longueur (à partir du rebord inférieur gauche) et 15 mm de hauteur. ▶ Verticale – Doit mesurer 15 mm de longueur (à partir du rebord inférieur droit - rebord avant) et 140 mm de hauteur. Le fond des zones margées de l'adressage peut être blanc ou d'une couleur Pantone. • On ne doit y retrouver aucun élément graphique. <p>REMARQUE : Il est acceptable pour les articles de courrier de porter une adresse (comme l'emplacement d'un magasin, par exemple), cependant, elle ne peut pas être conçue d'une manière où elle peut être confondue comme une adresse de destination. On peut omettre la province et/ou le Code postal, ou encore mettre tous les éléments de l'adresse sur une même ligne.</p>	
	<p>Exigences relatives aux codes à barres</p> <ul style="list-style-type: none"> • Code à barres bidimensionnel (imprimés en noir et blanc). • Cote B ou supérieure, comme le précise la norme ISO/IEC 15415. • Le code à barres doit être imprimé sur un fond blanc. • Dimensions maximales : 14 mm sur 14 mm (recommandées); dimensions minimales : 11 mm sur 11 mm • Une zone margée de 10 mm tout autour du code à barres est requise. • Le code à barres doit être situé à gauche de la vignette et des chevrons. <p>Voir Annexe B : Pour aider à la création de codes à barres 2D.</p>	

* Si une adresse doit être imprimée sur l'article de courrier, nous vous recommandons de ne pas l'imprimer sur le même côté que le code à barres bidimensionnel.

LOCATION CACHETAGE ACCEPTABLE - ENVELOPPE		
	<p>Les enveloppes doivent être fermées et cachetées à l'aide d'un adhésif, la portion du rabat de l'enveloppe sans adhésif doit être au maximum de 35 mm à partir des rebords droit et gauche.</p>	
ZONES MARGÉES - RECTO DE L'ARTICLE		
ORIENTATION HORIZONTALE	ORIENTATION VERTICALE	
ZONE MARGÉE - VERSO DE L'ARTICLE		
ORIENTATION HORIZONTALE	ORIENTATION VERTICALE	
<p>REMARQUE : Les gabarits des dimensions sont disponibles dans les « Liens rapides » à l'adresse suivante : postescanada.ca/ccpguides</p>		
Envois à découvert d'une page	Envois à découvert de plusieurs pages	Mini-catalogue



4 MATIÈRE

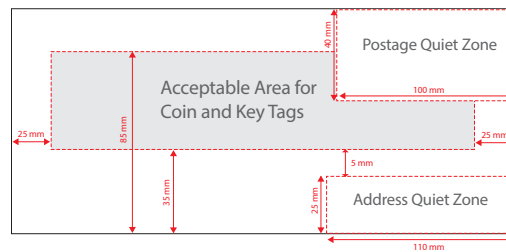
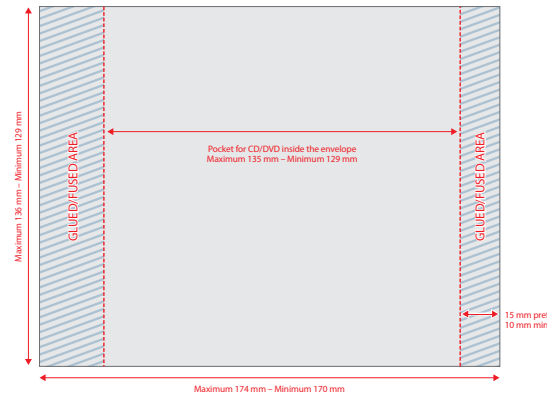
FLEXIBILITÉ	
Articles standards	Pour être traités au moyen de notre équipement, vos articles de courrier doivent être assez souples pour plier autour de rouleaux sans s'abîmer ou endommager l'équipement. Pour vérifier leur flexibilité, assurez-vous qu'ils se plient sur une surface circulaire.
CONSTRUCTION DES ENVOIS À DÉCOUVERT	
En raison de leur conception et de leur construction unique, les envois à découvert doivent respecter certaines exigences qui leur sont propres en plus de celles décrites dans la Section 5 "Pièces jointes" .	
Bande perforée d'entraînement	<ul style="list-style-type: none"> Les bandes perforées d'entraînement, qui ont été fixées à l'envoi à découvert au cours de sa production, doivent être retirées avant l'expédition.
Talons détachables	<ul style="list-style-type: none"> Les talons détachables doivent se trouver uniquement à gauche de l'adresse du destinataire.
Perforations	<ul style="list-style-type: none"> Les perforations ne doivent pas complètement perforer le papier. Les perforations et les talons détachables doivent être légèrement décalés d'une couche à l'autre de sorte que les perforations ne soient pas alignées les unes avec les autres. De cette façon, l'envoi à découvert sera plus résistant en cas de pliage.
MATÉRIAU DE LA FENÊTRE	
Si vous utilisez des enveloppes à fenêtre, assurez-vous que toutes les fenêtres soient couvertes d'une pellicule transparente qui :	
<ul style="list-style-type: none"> est suffisamment transparente pour laisser paraître un trouble maximal de 75 %; a une clarté uniforme; n'a aucun pli, froissement ou défauts; a un fini lustré (sur la surface extérieure) de 159 unités de brillance ou moins. 	
TYPE DE PAPIER	
<p>Recommandations : Le papier utilisé pour la couverture de l'article de courrier :</p> <ul style="list-style-type: none"> doit être suffisamment opaque pour empêcher les impressions ou les graphiques d'être visibles à travers l'enveloppe (une opacité d'au moins 80 % est recommandée), aucun papier translucide; doit être lisse, sans zones surélevées (une mesure se situant entre 25 et 330 unités Sheffield; il est recommandé de ne pas utiliser de papier comportant des zones surélevées); avoir un taux de réflectance de 30 % à 96 %, à l'exclusion de la zone margée du code-barres 2D; ne doit pas avoir de fibres foncées, de fond à motifs, de textures ou de filigrane; doit être exempt d'encre fluorescente. <p>Pour en savoir plus, reportez-vous à l'Annexe A : Mise à l'essai – Matériau de la couverture extérieure. "Annexe A : Mise à l'essai – Matériau de la couverture extérieure".</p>	

5 PIÈCES JOINTES

Les pièces jointes sont permises à condition qu'elles n'endommagent pas l'équipement postal ou les autres articles de courrier et ne blessent pas les employés des postes. Elles doivent être mises à l'essai et approuvées par Postes Canada avant le dépôt. Pour un traitement optimal, assurez-vous que l'épaisseur de l'article de courrier ne varie pas de plus de 2 mm dans sa longueur et sa largeur. Les pièces jointes qui ne sont pas en papier peuvent déchirer leur enveloppe ou leur emballage durant le traitement par l'équipement. Pour éviter cette situation, portez une attention particulière à la robustesse des emballages et à la taille des pièces jointes par rapport aux contenants.

EXEMPLES DE PIÈCES JOINTES ADMISSIBLES NON FAITES DE PAPIER	
Aimants souples	<p>Les aimants sont acceptables comme pièces jointes s'ils :</p> <ul style="list-style-type: none"> ne sont pas magnétisés au point que les enveloppes collent les unes sur les autres ou sur l'équipement; sont solidement fixés à l'article de courrier; sont disposés de sorte que le côté non magnétisé (illustré) de l'aimant fait face au côté de l'enveloppe sur lequel est indiquée l'adresse.
CD et DVD	<p>Les CD ou DVD individuels sont acceptables s'ils sont placés dans une pochette à l'intérieur d'une enveloppe souple. Ils ne peuvent pas être insérés s'ils se trouvent dans un boîtier en plastique rigide. Les exigences suivantes doivent également être respectées :</p> <ul style="list-style-type: none"> les dimensions de l'enveloppe ne doivent pas dépasser 174 mm sur 136 mm et ne pas être inférieures à 170 mm sur 129 mm; la pochette intérieure doit mesurer entre 129 mm et 135 mm de largeur; les rebords droit et gauche de l'enveloppe doivent être collés (thermofixés), comme l'indique la figure; le rebord de fuite de l'enveloppe doit être collé sur toute sa hauteur. <p>REMARQUE : Toute conception non conforme à ces exigences doit être soumise à Postes Canada aux fins d'approbation.</p>
Carte de plastique	<p>Une carte en plastique individuelle (p. ex., carte de crédit) est acceptable si :</p> <ul style="list-style-type: none"> elle est solidement fixée à l'encart de sorte que la carte ne bouge pas dans l'enveloppe; elle est positionnée à au moins 30 mm au-dessus du rebord inférieur et à au moins 10 mm du rebord droit; elle est positionnée à l'extérieur de la zone d'affranchissement.
Étiquette de clés et pièce de monnaie	<p>Les étiquettes de clés et les pièces de monnaie sont acceptables comme pièce jointe, à condition qu'elles soient :</p> <ul style="list-style-type: none"> solidement fixées à l'article de courrier avec de la colle de sorte qu'elles ne bougent pas dans l'enveloppe; situées à l'intérieur de la zone comprise entre 35 et 85 mm du rebord inférieur et à 25 mm des rebords droit et gauche de l'enveloppe; et à l'extérieur de la zone d'affranchissement. <p>REMARQUE : Les étiquettes de clés doivent être faites d'un matériau flexible (non métallique). Si des enveloppes à fenêtre sont utilisées de sorte que la pièce de monnaie soit visible, la fenêtre doit être couverte d'une pellicule.</p>

Exigences relatives aux enveloppes pour CD ou DVD



EXEMPLES DE PIÈCES JOINTES NON ADMISSIBLES NON FAITES DE PAPIER				
<ul style="list-style-type: none"> Bouchons de bouteille Clés 	<ul style="list-style-type: none"> Crayons et stylos Objets pointus (p. ex., épinglette) 	<ul style="list-style-type: none"> Bijoux Verre 	<ul style="list-style-type: none"> Graines Paquets de marchandise liquide 	<ul style="list-style-type: none"> Poudres

6 CONSTRUCTION DES ENVELOPPES

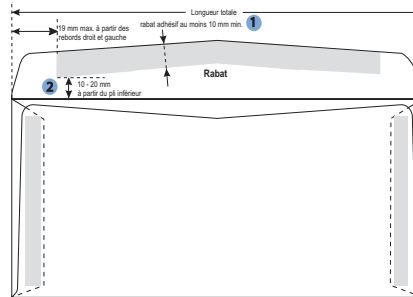
CACHETAGE

Les enveloppes doivent être fermées et cachetées à l'aide d'un adhésif. Pour éviter que les enveloppes ne collent les unes aux autres, ne pas appliquer une quantité excessive d'adhésif.

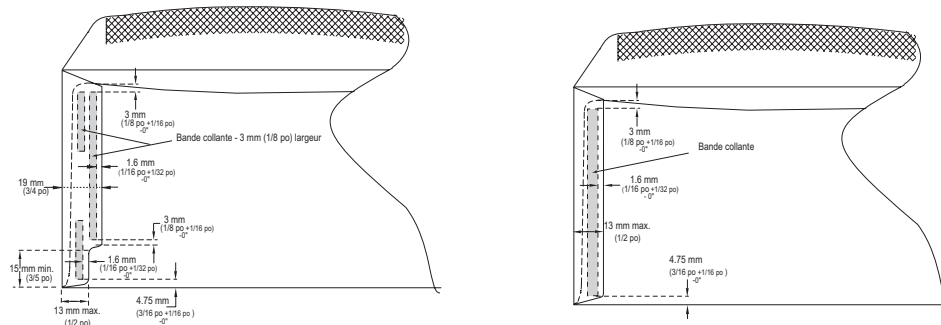
1. Le rabat adhésif doit être assez large (au moins 10 mm) de sorte que le cachetage soit parfait et sécuritaire.
2. La portion du rabat de l'enveloppe sans adhésif doit être entre 10 mm et 20 mm à partir du pli inférieur et 19 mm à partir des rebords droit et gauche.

Le gommage partiel sur les rabats de l'enveloppe est acceptable si les conditions suivantes sont respectées :

- ▶ les sections gommées couvrent au moins 60 % de la ligne de pli;
- ▶ les pointes des rabats pointus sont gommées.



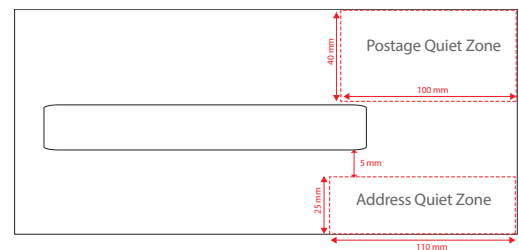
- Nous recommandons que le panneau au verso de vos enveloppes recouvre les rabats latéraux pour un traitement plus facile.
 - ▶ Si le panneau au verso de vos enveloppes est recouvert par les rabats latéraux, veuillez respecter les exigences de cachetage illustrées.



FENÊTRES

Fenêtre

Si vos enveloppes sont dotées de fenêtres, veillez à ce que ces dernières soient toutes couvertes d'une pellicule transparente, et qu'elles se trouvent à l'extérieur de la zone d'affranchissement et à au moins 5 mm de la zone margée de la zone d'adressage.



Fenêtre auxiliaire

En plus de la fenêtre principale, les autres fenêtres (auxiliaires) peuvent être au recto ou au verso de l'article de courrier.

- Si la fenêtre auxiliaire se trouve **au recto** de l'article de courrier, elle doit être à au moins 10 mm des rebords et à l'**extérieur** des zones d'affranchissement et d'adressage.
- Si la fenêtre auxiliaire se trouve **au verso** de l'article de courrier, elle doit être à au moins 10 mm des rebords et à l'**extérieur** de l'arrière de la zone margée de l'article.

7 CODE À BARRES 2D


7.1 Production d'un code à barres 2D

Après avoir obtenu un logiciel commercial ou gratuit de grilles de données bidimensionnelles, importez le fichier de données fourni par Postes Canada pour générer un code à barres 2D unique (selon les caractéristiques du code à barres 2D) qui sera imprimé sur chacun des articles.

Résolution et qualité du code à barres 2D – Entrez les éléments de données du code à barres 2D en utilisant soigneusement le logiciel de grilles de données (voir le contenu des données du code à barres 2D). La qualité d'impression minimale du code à barres 2D est la cote B.

L'envoi doit provenir du même propriétaire du courrier (c.-à-d. que le numéro de client figurant dans la vignette doit être identique pour tous les articles de courrier). Tous les articles d'un envoi doivent provenir du même propriétaire de courrier.

7.1.1 CARACTÉRISTIQUES DU CODE À BARRES 2D

CARACTÉRISTIQUE	DONNÉES	
Dimensions d'une cellule individuelle (module)	20 à 25 points ² (0,508 à 0,635 mm ²)	
Dimensions (ligne x colonne)	22 sur 22	Illustration du code à barres 22 x 22 
Mode de codage	ASCII	
Zone margée (3x)	60 à 75 points (1,524 à 1,905 mm) en fonction des dimensions du module (de 20 à 25 points)	
Qualité d'impression minimale	Cote B	
Éventail des dimensions de la zone du code à barres 2D, sauf la zone margée	440 à 550 points ² (11,176 à 13,97 mm ²)	
Éventail des dimensions de la zone du code à barres 2D, y compris la zone margée	560 à 700 points ² (14,224 à 17,78 mm ²)	
Dimensions maximales du code à barres 2D	14 mm sur 14 mm	
Dimensions minimales du code à barres 2D	11 mm sur 11 mm	
Zone margée entre les chevrons et le code à barres 2D	10 mm	

7.1.2 CONTENU DES DONNÉES D'UN CODE À BARRES 2D

CONTENU DES DONNÉES D'UN CODE À BARRES 2D			
NOM DU CHAMP	DESCRIPTION	TYPE DE DONNÉES	NOMBRE MAXIMAL DE CARACTÈRES
Code de pays	CA	ASCII	2
Identificateur du contenu des données (ICD)	P	ASCII	1
Séparateur	,	ASCII	1
Code postal	ANA NAN (A – alpha, N – numérique, p. ex. K1A 0B1)	ASCII	6
Séparateur	,	ASCII	1
Code du point de livraison (CPL)	Cinq caractères ajoutés au code postal pour l'IPDR complète (p. ex., 1 101 ou _1101 ou #1101)	ASCII	5
Séparateur	,	ASCII	1
Code de service interne	Ciblage par code postal – De base : 10 Ciblage par code postal – Facturation fondée sur les activités : 11	ASCII	2
Séparateur	,	ASCII	1
Données de service	Numéro du client : sept caractères numériques	ASCII	7
	,	ASCII	1
	ID d'envoi : six caractères alphanumériques	ASCII	6

Longueur totale maximale : 34 caractères (p. ex., **CAP,H4W3K3,56420,10,1234567,M00100**)

8 ÉVALUATION DES ARTICLES DE COURRIER AVANT L'ENVOI

Afin de s'assurer que vos envois puissent être traités par nos machines et qu'ils atteignent les taux de lisibilité exigés, Postes Canada offre des services d'évaluation gratuits.

Les clients ont plusieurs options d'évaluation :

CCP outil d'auto-évaluation	Effectuer l'auto-évaluation en consultant le document CCP outil d'auto-évaluation , qui se trouve dans le lien rapide.
------------------------------------	--

Échantillon électronique à évaluer	<p>Communiquer avec un représentant du Réseau du service aux entreprises (RSE) au numéro 1 866 757-5480 pour fournir un échantillon électronique à évaluer (en format PDF). L'échantillon électronique doit clairement démontrer comment l'article sera construit et comprendre les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Format du code à barres 2D et la zone margée • Dimensions de l'article fini (longueur, largeur, épaisseur et poids approximatif) • Poids de référence du papier • Emplacements des plis (envois à découvert) • Emplacement du cachetage et méthode de cachetage (envois à découvert et enveloppes) • Emplacement de la fenêtre (si applicable) • Zones margées (recto et verso) <p>REMARQUE : Notre représentant du RSE peut demander des essais supplémentaires si l'échantillon électronique ne fournit pas assez d'information. Une évaluation physique est requise si les fonctions de création sont utilisées (consultez la section des exigences obligatoires pour obtenir plus de détails).</p>
Évaluation physique	<p>Les clients qui requièrent une évaluation de leurs articles peuvent envoyer 200 échantillons de la version définitive de l'envoi, afin de mettre à l'essai sur notre équipement de traitement du courrier, tel qu'il est organisé par le RSE au numéro 1 866 757-5480. (Nous vous fournirons un numéro de billet de service et l'adresse à laquelle envoyer vos échantillons.) Ce procédé est facultatif, à moins que les fonctions de création définies dans la section des exigences obligatoires aient été utilisées pour vos articles de courrier.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Pour évaluer la lisibilité, vos articles de courrier doivent contenir le code à barres 2D imprimé en utilisant le fichier de données d'essai. 2. Pour évaluer la qualité d'impression (le grade) de votre code à barres 2D, seulement un échantillon est requis. <p>Si vous ne disposez pas de 200 échantillons pour l'évaluation physique, le groupe Essais et normes du courrier peut vous offrir une rétroaction au moyen d'un modèle à l'échelle (prototype). Pour faire évaluer votre prototype, communiquez avec le RSE au 1 866 757-5480.</p> <p>REMARQUE : Postes Canada ne peut pas approuver un prototype. Ce service est conçu pour fournir une rétroaction sur les modèles avant la production de 200 articles pour l'évaluation physique.</p>

ANNEXE A : MISE À L'ESSAI – MATÉRIAU DE LA COUVERTURE EXTÉRIEURE

CARACTÉRISTIQUES	MISE À L'ESSAI	RÉSULTATS REQUIS
Maintien de la charge électrostatique	Méthode d'essai D4470 d'ASTM International	< 2 kV
Absorption de l'encre	<ol style="list-style-type: none"> Utiliser une spatule pour appliquer une épaisse couche d'encre d'essai K&N sur une zone plus large que l'ouverture du photomètre à réflectance. Laisser l'encre reposer sur le papier pendant 120 secondes. <p>REMARQUE : Appliquer suffisamment d'encre pour que la zone demeure bien humide pendant 120 secondes.</p> <ol style="list-style-type: none"> Après 120 secondes, utiliser une spatule pour enlever l'excès d'encre. Essuyer l'encre non absorbée à l'aide d'un chiffon doux. Attendre 24 heures. Ajuster un photomètre à réflectance diffuse pour obtenir 100 % à l'aide du filtre Y à trois stimuli de la Commission Internationale de l'Éclairage (C.I.E), de l'illuminant « C » et d'un échantillon de la surface avant de l'échantillon faisant l'objet de la mise à l'essai. Lire la réflectance diffuse au-dessus de la zone encrée. 	Réflectance maximale = 90 %
Luminescence	Comparer l'échantillon à une carte de papier « Domtar Lynx Opaque Cover » ou un stock de carte similaire déterminé de temps à autre par Postes Canada.	Moins que ces cartes
Opacité	« Technical Association of the Pulp and Paper Industry (TAPPI) » - T425.	80 % ou plus
Réflectance	« TAPPI » - T452.	Réflectance minimale de la zone = 30 % Réflectance maximale de la zone = 96 % Variation maximale = 5 %
Lissé	« TAPPI Useful Method » - UM-518.	Entre 25 et 330 unités Sheffield
Épaisseur – cartes ou articles prêts pour l'envoi	« TAPPI » - T411.	Pas moins de 0,18 mm

ANNEXE B : POUR AIDER À LA CRÉATION DE CODES À BARRES 2D

Peu importe comment vous générez des codes à barres du service Ciblage par code postal, vous devez vous assurer que le contenu des données et le format sont conformes aux spécifications. Tout contenu ou format invalide est susceptible d'induire les systèmes en erreur et de produire des résultats inattendus.

ÉTAPE 1 :

Ouvrez le lien (bcgen.com/datamatrix-barcode-creator.html) et configurez les paramètres du code à barres selon les spécifications du service Ciblage par code postal :

Données à encoder	Les données doivent être conformes aux spécifications du service Ciblage par code postal.	Exemple : CAP,C1A9J8,____1,10,5127521,T21111
Mode d'encodage	ASCII	Le code par défaut est ASCII
Format privilégié	S22 x 22	Le réglage par défaut est auto
Dimension X	0,05 à 0,06 cm	Les spécifications exigent 20 à 25 millièmes de pouce; 0,05 à 0,06 cm = 20 à 24 millièmes de pouce; Le réglage par défaut est 0,06 cm
Rotation	0	Le réglage par défaut est 0
Marge de gauche	0,2	Les spécifications exigent une marge à quatre côtés (haut, bas, gauche et droite = zone margée) Le réglage par défaut est 0,2
Traitement des tildes	Aucune importance	Le réglage par défaut est oui

Les champs en rouge doivent être modifiés; les réglages par défaut dans les autres champs sont compatibles avec les spécifications du service Ciblage par code postal et il n'est pas nécessaire de les changer (voir la saisie d'écran du résultat).

Saisie d'écran du résultat :

ÉTAPE 2 :

Sélectionnez « **Update barcode** » ou « **Generate in new window** » pour générer des codes à barres du service Ciblage par code postal.

ÉTAPE 3 :

Sélectionnez **Fichier > Imprimer** à partir de votre navigateur pour imprimer la page ou **cliquez sur le bouton droit de la souris** sur l'image et sélectionnez **Copier**, puis collez-la dans votre application ou téléchargez-la sur votre ordinateur.

LOGICIEL DE CRÉATION DE CODES À BARRES

Le logiciel doit générer des lots de codes à barres qui peuvent être intégrés dans un environnement de production. Il existe de nombreux logiciels de création des codes à barres qui sont axés sur les polices de caractères ou les images. Les codes à barres axés sur les images s'intègrent mieux dans les autres environnements. Les suivantes entreprises qui offrent un logiciel de création des codes à barres :

- idautomation.com
- disoft.com
- tec-it.com

LES CHOSES À SURVEILLER...

Lorsque vous utilisez un outil en ligne, la modification des paramètres ne garantit pas la conformité du code à barres. Tous les codes à barres doivent être vérifiés. Voici quelques exemples de formats du contenu des données incorrects :

CAS	FORMATS DE CONTENU	DÉSCRIPTION DU FORMAT DE CONTENU DE DONNÉES INCORRECT
1	CAPC1E1L2____1105127521T21111	données sans délimiteurs (virgules) dans la chaîne
2	CAP V2R5N6 ____1 10 5127521 T21111	données avec délimiteurs autres que des virgules
3	[]> 06CAP,C1E1T6,____1,10,5127521,T21111	données en format GS1
4	"CAP,V6Z1C2,A_903,10,4003366,63016D"	données avec des guillemets
5	CAP,V6Z1C2,A_903,10,4003366 CAP,C1A9J8,____1,10,5127521 CAP,C1A9J8,____1,10,5127521,T1234 CAP,C1A9J8,____1,10,5127521,T123456 CAP,C1A9J8,____1,10, T21111 CAP,C1A9J8,____1,10,12345678,T21111 CAP,C1A9J8,____1,10,5127,T21111 CAP,C1A9J8,____1,13,5127521,T21111 CAP,C1A 9J8,____1,10,5127521,T21111 CAp,C1A9J8,____1,10,5127521,T21111 caP,C1A9J8,____1,10,5127521,T21111	ID d'envoi manquant ID d'envoi manquant ID d'envoi trop court ID d'envoi trop long numéro d'identification du client manquant numéro d'identification du client trop long numéro d'identification du client trop court code de service invalide code postal invalide numéro d'identification invalide « CA » en minuscules